

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/26
10 novembre 2001

(01-5600)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Quatrième session
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: anglais

JAPON

Déclaration de S.E. M. Tsutomu Takebe
Ministre de l'agriculture, des forêts et des pêches

Je tiens à exprimer ma très sincère reconnaissance à l'État du Qatar qui accueille cette importante conférence. Mes remerciements vont également au Secrétariat de l'OMC, à la ville de Doha, au Comité d'organisation, ainsi qu'à tous ceux qui ont déployé des efforts intensifs pour organiser la présente conférence.

Aujourd'hui, alors que la mondialisation de l'économie et de la culture progresse rapidement, la société internationale est confrontée à un certain nombre de défis. Cette situation va encore renforcer davantage l'importance du système commercial multilatéral incarné par l'OMC. Par exemple, l'offre et la demande mondiales de produits alimentaires demeurent toujours aussi instables même après la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre du Cycle d'Uruguay; j'en veux pour preuve le fait que les pays développés accumulent des excédents alimentaires alors que plus de 800 millions de personnes, principalement dans les pays en développement, souffrent toujours de malnutrition. Si l'on veut établir un système commercial multilatéral capable de traiter comme il convient les divers problèmes du XXI^e siècle, comme celui du développement économique des pays en développement et celui de la sécurité alimentaire sur le plan mondial que je viens d'évoquer, il est plus que jamais nécessaire de lancer un nouveau cycle qui reflète les divers intérêts de chaque Membre. En outre, le lancement d'un nouveau cycle donnera une forte impulsion aux négociations sur l'agriculture qui sont menées dans le cadre du programme incorporé depuis l'année dernière.

En ma qualité de Ministre responsable de la stabilité de l'approvisionnement en produits agricoles, forestiers et des pêches, je souhaiterais attirer l'attention sur deux points.

Premièrement, je suis fermement convaincu que le XXI^e siècle sera un siècle de paix, de dignité et de respect mutuel et que les diverses nations et régions de la communauté internationale devraient coexister et respecter mutuellement les valeurs propres à chaque pays fondées sur leur histoire et leur culture. Dans chaque pays, l'agriculture est le fondement de la société et remplit des fonctions très diverses qui lui sont très utiles. Comme les conditions naturelles et le contexte historique varient d'un pays à l'autre, il est à mon sens nécessaire de préserver la diversité et la coexistence des divers types d'activités agricoles dans les différents pays. L'agriculture remplit diverses fonctions qui répondent à des préoccupations autres que d'ordre commercial, telles que la sécurité alimentaire, le développement rural et l'environnement, fonctions qui ne peuvent pas être assumées par le commerce extérieur, mais uniquement par les activités agricoles dans chaque pays. C'est pourquoi, il est essentiel que les négociations sur l'agriculture soient menées sur la base de la philosophie fondamentale de la "coexistence de divers types d'agriculture" et que leurs résultats soient équilibrés et acceptables pour chaque pays.

Deuxièmement, je suis convaincu que le système commercial multilatéral doit tenir pleinement compte de questions telles que les problèmes environnementaux mondiaux et le

développement durable. En ce qui concerne les ressources qui sont renouvelables mais peuvent s'épuiser si elles ne sont pas gérées convenablement, comme les ressources forestières et halieutiques, il est essentiel d'établir un ensemble de règles et de disciplines commerciales qui contribuent à l'utilisation durable de ces ressources en favorisant leur conservation et leur gestion dans des conditions adéquates. Ces règles et disciplines doivent être justes et équitables tant pour les pays exportateurs que pour les pays importateurs.

En conclusion, M. le Président, j'espère sincèrement que nous pourrons lancer un nouveau cycle de négociations commerciales qui reflète les divers intérêts de chaque Membre et convenir d'un cadre de négociations qui nous permettra de débattre des règles commerciales tenant compte de la coexistence de divers types d'agriculture et de l'utilisation durable des ressources naturelles qu'il conviendrait d'apporter. Je prends l'engagement que le Japon se consacrera entièrement à la réalisation de cet objectif.
